

Le tribunal d'Eger a condamné cet après-midi l'État hongrois à indemniser soixante jeunes Roms de Gyöngyöspata, victimes à ses yeux de "ségrégation scolaire". C'est la première fois qu'une action collective de cette ampleur est engagée dans une affaire de ce type.

Cela fait plusieurs années que cette affaire traîne en justice. Elle a trouvé un premier dénouement cet après-midi au Tribunal d'Eger avec ce verdict : l'État [hongrois] a été condamné par la cour à verser des dommages et intérêts à des élèves . . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivez l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)